

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 20 novembre 2014

L'INDUSTRIE FINANCIERE SE MOBILISE POUR LE « FINANCEMENT A IMPACT POSITIF »

Plusieurs institutions financières, publiques et privées, se mobilisent sous l'égide de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), pour promouvoir des financements innovants de projets de Développement Durable, à travers l'initiative nouvelle de « **Financement à Impact Positif** ».

Le « **Financement à Impact Positif** » a vocation à définir une méthodologie commune à l'ensemble du secteur financier¹, permettant d'identifier des projets ayant au moins un impact positif sur l'un des trois piliers du Développement durable - Environnement, Social, Développement économique - et dont les impacts négatifs éventuels sont gérés de manière efficace.

Pour y parvenir, un groupe de travail a été constitué au sein de l'ORSE. Animé par Société Générale, et avec la participation des Nations Unies (UNEP-FI²), il a pour objectif de proposer des critères d'évaluation des projets répondant à la définition du « Financement à Impact Positif », dont l'enjeu sera notamment de mobiliser des capitaux privés nécessaires au financement du Développement Durable.

Ce projet a en effet été initié suite au constat de l'insuffisance des fonds publics pour financer les grands besoins d'investissement à long terme, notamment afin de favoriser l'accès des populations aux services de base (eau, énergie, santé...), le développement des pays les plus pauvres ou encore pour répondre aux défis de la transition énergétique.

Daniel Lebègue, Président de l'ORSE commente : « *Les acteurs du secteur financier se mobilisent afin de générer des ressources additionnelles au service de la transition énergétique notamment. Le Financement à Impact Positif est un des outils qu'ils proposent.* ».

Séverin Cabannes, Directeur général délégué de Société Générale ajoute : « *Il est essentiel que l'ensemble des acteurs, institutions financières, agences de développement et Etats associent leurs compétences pour progresser dans l'établissement d'un cadre clair favorisant l'émergence de financements à impact positif. Société Générale souhaite contribuer à cet effort en mobilisant son savoir-faire et l'expérience accumulée dans les financements structurés.* ».

L'ORSE souhaite que cette démarche nourrisse les réflexions des prochaines rencontres consacrées au climat, notamment au sein de la COP21³ de novembre 2015.

¹ Banques, assurances, fonds de pension, gestionnaires de fonds, fonds de dettes et de private equity, Institutions Financières à Statut Particulier IFSP (Bpifrance...) ; Multilatéraux (BEI, SFI, BERD...)

² UNEP-FI : partenariat mondial entre l'UNEP (United Nations Environment Programme) et le secteur financier. Plus de 200 institutions, y compris les banques, les assureurs et les gestionnaires de fonds, travaillent avec l'UNEP pour comprendre les impacts des considérations environnementales et sociales sur la performance financière

³ La France présidera la Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015, du 30 novembre au 11 décembre (COP21/CMP11).

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Un-guide-d-informations-COP21-pour.html>

Contacts:

ORSE : Patricia Lavaud – lavaud@orse.org

Société Générale : Florence Schwob – florence.schwob@sgcib.com